



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

tabagisme

Question écrite n° 16145

Texte de la question

Le Comité national contre le tabagisme (CNCT) a fait l'objet ces dernières semaines de plusieurs articles de presse, indiquant que cette association, largement subventionnée par l'Etat, consacre l'essentiel de ses dépenses à ses frais de fonctionnement, et non à sa mission de lutte contre le tabagisme. Mme Odile Saugues souhaite savoir si Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité compte communiquer à la représentation nationale les conclusions de l'enquête de l'IGAS sur le CNCT et quelles mesures elle envisage de prendre pour permettre une meilleure gestion des fonds publics dans le cadre d'une véritable mission de santé publique et d'intérêt général.

Texte de la réponse

Une enquête menée par l'inspection générale des affaires sociales a relevé un certain nombre de dysfonctionnements dans la gestion de l'association « Comité national contre le tabagisme ». Le relevé des constatations met l'accent sur les irrégularités commises par l'ancien directeur. Suite à ces constats, le secrétariat d'Etat à la santé en charge du dossier a décidé de porter plainte contre l'ancien directeur du CNCT. En revanche, l'intérêt des missions du CNCT et l'efficacité de son action ne sont pas remis en cause par les conclusions de l'IGAS. Afin de permettre à l'association de poursuivre son action sur des bases assainies, le ministère de l'emploi et de la solidarité a incité l'association à procéder au renouvellement de ses instances dirigeantes. Un mandataire a été nommé par le tribunal de grande instance de Paris pour procéder à de nouvelles élections. Ce n'est qu'à l'issue de ces élections que pourront être appréciées l'opportunité et les conditions d'une poursuite du soutien financier de l'Etat à cette association.

Données clés

Auteur : [Mme Odile Saugues](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16145

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 juin 1998, page 3547

Réponse publiée le : 9 novembre 1998, page 6161